



Règlement Intérieur du BCP Pour les joueurs et /ou leurs parents.

Le basket est un sport collectif et en tant que tel il nécessite le respect de certaines règles tant sur le terrain que dans l'engagement des joueurs au cours de la saison. Ce règlement a pour but de permettre à chacun de prendre du plaisir en pratiquant son sport préféré et en respectant ses partenaires, entraîneurs et l'équipe dirigeante.

I) L'INSCRIPTION

Pour les inscriptions une enveloppe vous ait remise avec la liste des papiers à fournir pour établir la licence.

Cette enveloppe doit **impérativement** être ramenée remplie et complète à la date demandée. (à l'AG ou lors des premiers entraînements).

Toute enveloppe incomplète ne pourra pas être prise en compte, la licence ne pourra pas être faite. Dès lors, l'inscription de toute l'équipe et/ou la participation au premier match sera impossible.

II) LES ENTRAÎNEMENTS

Les coordonnées de l'entraîneur vous seront communiquées en début d'année ainsi que les jours et heures d'entraînement.

1) Présence et respect des horaires

- La ponctualité est une forme de respect des autres. Ainsi, l'entraîneur s'engage à respecter les horaires des entraînements. En cas d'absence ou de retard, il s'engage à prévenir les membres de l'équipe. De même, chaque licencié(e) s'engage à être présent à l'heure du début de l'entraînement.
- Les parents des jeunes joueurs mineurs doivent s'assurer de la présence de l'encadrant avant de laisser leur enfant devant la salle et sont priés de venir rechercher leur enfant **à l'heure** dans l'enceinte du gymnase ; l'activité sportive n'étant pas assimilable à une garderie. En cas de non-respect de cette clause et d'incident, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

La présence de tous reste indispensable (sauf cas de force majeure) pour permettre à l'équipe de progresser. En cas d'impossibilité, vous devez impérativement prévenir l'entraîneur afin qu'il puisse préparer son entraînement en connaissant le nombre de joueurs présents. Lorsqu'il y a un nombre trop réduit de joueurs, les joueurs présents sont pénalisés et risquent de se décourager

2) Tenue adéquate

Les sportifs doivent être munis d'une paire de chaussures de sport et d'une tenue adéquate (survêtement ou short et tee-shirt) pour participer aux entraînements et matchs.

Il est totalement déconseillé aux sportifs de venir aux entraînements ou matchs avec des objets ou vêtements de valeur car l'association n'est responsable ni des pertes, ni des vols que ce soit dans les locaux, les vestiaires et les voitures.

Par ailleurs, tout objet inutile à la pratique du basket (ordinateurs, téléphones portables, bijoux précieux...) sont interdits pendant la durée des entraînements et des matchs. Le club ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

3) Prise en charge de l'enfant

Votre enfant est pris en charge à partir du moment où vous l'accompagnez au gymnase 5 minutes avant l'horaire de l'entraînement et ce jusqu'à la fin de l'horaire prévu de l'entraînement.

III) LES MATCHS

La saison est composée de plusieurs phases de sélection et un calendrier est établi par phase. En début de saison, il est possible de fournir un calendrier annuel des compétitions (dates qui pourront être réajustées).

Ainsi vous connaîtrez les dates auxquelles votre enfant sera susceptible de jouer, mais vous ne saurez pas contre qui, ni à quel endroit.

Ce calendrier sera complété au fur et à mesure du calendrier des phases du championnat.

L'objectif de notre club est de permettre à chacun de participer à une compétition correspondant à sa catégorie, c'est pourquoi nous engageons des équipes même s'il n'y a pas 10 à 12 joueurs de la catégorie.

Dès lors que vous êtes engagé dans une équipe, vous vous engagez à être présents pour les matchs.

Vous devez garder à l'esprit que sans vous, toute l'équipe ne pourra peut être pas jouer et que votre absence pénalise tout le groupe.

En cas de réelle impossibilité, vous devez prévenir l'entraîneur le plus vite possible.

1) Respect des autres

Les joueurs et joueuses du BCP, s'engagent à respecter les décisions prises par les arbitres, les entraîneurs et les dirigeants.

Les joueurs et joueuses du BCP s'engagent à respecter les adversaires.

2) Code des parents

- N'oubliez pas que votre enfant participe à un sport pour son propre plaisir
- Encouragez votre enfant à toujours respecter les règles, les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres, le public et à accepter la défaite.
- Ne tournez jamais en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu un match
- Par punition, priver un enfant de basket, c'est aussi léser toute son équipe
- Reconnaissez la valeur et l'importance des entraîneurs bénévoles. Ils consacrent leur temps et leurs ressources à votre enfant pour lui permettre de pratiquer son sport.

3) Hygiène

Il est fortement conseillé de prendre une douche après chaque match.

Il est demandé de laisser les installations sanitaires et les vestiaires aussi propres que possible.

4) Prise en charge de l'enfant pour les matchs à domicile

Votre enfant est pris en charge à partir du moment où vous l'accompagnez jusqu'au gymnase 30 à 60 minutes avant l'horaire du début de match et jusqu'au moment du goûter. Dans le cas où il y a plusieurs matchs de basket au gymnase, le club ne peut pas prendre en charge l'enfant qui devient « spectateur » avant ou après son match.

IV) LES DEPLACEMENTS

Chaque saison, les équipes se déplacent une dizaine de fois dans tout le département.

1) Engagement des parents

Vous serez donc amené à **assurer au moins 2 à 3 transports dans l'année.**

Les conducteurs sont responsables de ceux qu'ils transportent. Ils s'engagent donc à respecter le code de la route (limitations de vitesse, ceintures de sécurité, nombre de passagers,...).

L'entraîneur et /ou le parent dirigeant de l'équipe sont chargés d'organiser le calendrier des matchs à l'extérieur avec vous selon vos disponibilités pour chaque phase de championnat.

Les horaires de départ et de match seront affichés dans le hall d'entrée du gymnase, ou sur un site internet qui vous sera communiqué à chaque AG. Vous devez respecter ces horaires pour ne pas faire prendre de risque sur la route en ayant provoqué un départ tardif.

2) Prise en charge de l'enfant pour les matchs à l'extérieur

Votre enfant est pris en charge à partir du moment où vous l'accompagnez au lieu de rendez-vous 10 à 15 minutes avant l'horaire de départ et jusqu'au moment où il revient au lieu de rendez-vous.

Dans tous les cas, entraînement, match à domicile ou à l'extérieur

- Pour les enfants arrivant à bicyclette : la prise en charge se fera dès que l'enfant entrera dans le gymnase (5 à 10 minutes avant l'heure d'entraînement) jusqu'à ce que l'enfant reparte à bicyclette après l'entraînement.

- Pour les enfants qui viennent seuls à pied (merci de tenir l'entraîneur informé) car la prise en charge du club se fait au moment où l'enfant quitte le gymnase.

V) L'EQUIPEMENT LORS DES MATCHS

Pour chaque match, il sera donné aux joueurs un short et un maillot.

Pour préserver au mieux cet équipement, nous demandons aux parents de chaque équipe engagée de prendre en charge le lavage de l'ensemble des maillots et des shorts (selon un planning qui sera établi).

Vous récupérez le jeu de maillots à la fin du match et nous vous demandons de le ramener à l'entraîneur dès le premier entraînement de la semaine qui suit.

Selon l'effectif de l'équipe, le short et le maillot seront remis en début de saison et chaque joueur sera responsable de son équipement. Equipement qui sera rendu en fin de saison.

VI) LE RÔLE de PARENT DIRIGEANT

Afin de permettre un meilleur fonctionnement et d'apporter un soutien à l'entraîneur, nous souhaiterions avoir un parent dirigeant par équipe.

Il n'est pas nécessaire d'être basketteur ou de connaître le basket.

Rôle et tâche à accomplir en accord avec l'entraîneur et les autres parents :

- établir le planning pour le lavage des maillots et les récupérer à l'entraînement.
- établir le planning des déplacements pour les matchs à l'extérieur
- préparer le goûter pour les matchs à domicile
- permettre à l'entraîneur de rester à plein temps avec son équipe en :
 - s'assurant que les enfants n'ont pas de bijoux ou objets interdits en match en les récupérant avant le match.
 - prenant en charge un enfant en retard ou blessé.
 - s'occupant des bouteilles d'eau et de la pharmacie
 - indiquant aux adversaires leurs vestiaires et le lieu du goûter lors des matchs à domicile.

Si vous pensez pouvoir tenir ce rôle (1 ou 2 parents par équipe) nous vous remercions de vous faire connaître auprès de l'entraîneur ou du bureau.

Les dirigeants bénévoles officiants au sein du Basket Club Parentis se doivent d'être les garants du respect de ce règlement. Dans ce sens, ils sont tenus d'être exemplaires dans leur comportement, au même titre que les joueurs.